



Rapport de gestion Pour le trimestre clos le 28 février 2017

Généralités

Le présent rapport de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation (le « rapport de gestion ») de Groupe d'alimentation MTY inc. (« MTY ») fournit de l'information additionnelle et devrait être lu de pair avec les états financiers consolidés de la Société et les notes afférentes pour l'exercice clos le 30 novembre 2016.

Dans le présent rapport de gestion, « Groupe d'alimentation MTY inc. », « MTY » ou « la Société » désignent, selon le cas, Groupe d'alimentation MTY inc. et ses filiales, Groupe d'alimentation MTY inc. ou l'une de ses filiales.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés compris dans le présent rapport n'ont pas été examinés par les auditeurs externes de MTY.

Les données et renseignements présentés dans ce rapport de gestion ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière (« IFRS ») et aux interprétations présentement émises et adoptées qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} décembre 2016.

Le présent rapport de gestion est arrêté au 7 avril 2017. De l'information supplémentaire sur MTY, de même que ses plus récents rapports annuels et trimestriels ainsi que des communiqués de presse sont disponibles sur le site Web de SEDAR, www.sedar.com.

Énoncés prospectifs et utilisation d'estimations

Le présent rapport de gestion et notamment, sans s'y restreindre, les rubriques intitulées « Aperçu », « Chiffre d'affaires d'établissements comparables », « Passifs éventuels » et « Événements postérieurs », renferment des énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs comportent, sans s'y limiter, des déclarations relatives à certains aspects des perspectives d'affaires de la Société au cours de l'exercice 2017. Ils comprennent également d'autres assertions qui ne réfèrent pas à des faits historiques distinctement vérifiables. Un énoncé prospectif est formulé lorsque ce qui est connu ou prévu aujourd'hui est utilisé pour faire un commentaire à propos de l'avenir. Les énoncés prospectifs peuvent renfermer des mots tels hypothèse, but, conseil, intention, objectif, aperçu et stratégie, ou employer à divers temps, notamment au conditionnel ou au futur, des verbes tels viser, anticiper, croire, s'attendre à, planifier, projeter, rechercher, cibler, s'efforcer, pouvoir ou devoir. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés en vertu des dispositions d'exonération prévues par les lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables.

À moins d'indication à l'effet contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les prévisions de la Société au 7 avril 2017 et, par conséquent, sont sujets à changement après cette date. Le Société ne s'engage d'aucune façon à actualiser ou à réviser un énoncé prospectif, que ce soit à la

suite d'une information nouvelle, d'événements futurs ou autrement, si ce n'est en vertu des exigences des lois sur les valeurs mobilières canadiennes.

En raison de leur nature même, les énoncés prospectifs sont soumis à des incertitudes et risques intrinsèques. Ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui soulèvent la possibilité que les résultats ou événements réels diffèrent substantiellement des attentes implicites ou explicites qu'ils expriment ou que les perspectives d'affaires, les objectifs, les plans et les priorités stratégiques ne se réalisent pas. En conséquence, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se concrétisera et le lecteur est avisé de ne pas accorder une confiance induite à ces énoncés prospectifs. Dans ce rapport de gestion, les énoncés prospectifs sont formulés afin d'informer sur les priorités stratégiques actuelles, les attentes et les plans de la direction. Ils visent à permettre aux investisseurs et à d'autres de mieux comprendre les perspectives d'affaires et le milieu d'exploitation. Le lecteur est avisé, cependant, que cette information peut être inappropriée lorsqu'utilisée à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses qui sont considérées raisonnables au 7 avril 2017. Veuillez vous reporter, en particulier, à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » pour une description de certaines des hypothèses clés, tant économiques, commerciales et opérationnelles, que la Société a utilisées dans la rédaction des énoncés prospectifs apparaissant dans ce rapport de gestion. Si ces hypothèses se révèlent inexacts, les résultats réels peuvent s'écarter de façon importante des prévisions.

Lorsqu'elle dresse les états financiers consolidés intermédiaires résumés conformément aux IFRS et prépare le rapport de gestion, la direction doit exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables et utiliser des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur les soldes comptabilisés à titre d'actifs, de passifs, de produits et de charges et sur les renseignements fournis quant aux passifs éventuels et aux actifs éventuels.

À moins d'indication contraire aux présentes, les priorités stratégiques, les perspectives d'affaires et les hypothèses décrites dans le rapport de gestion antérieur demeurent essentiellement les mêmes.

Des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les résultats ou événements réels s'écarteraient substantiellement de ceux exprimés ou suggérés par les énoncés prospectifs susmentionnés et par d'autres énoncés prospectifs contenus ailleurs dans ce rapport de gestion. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, l'intensité des activités concurrentielles et leur incidence sur la capacité d'attirer la clientèle; la capacité de la Société d'obtenir des emplacements avantageux et de renouveler les baux actuels à des taux acceptables; l'arrivée de concepts étrangers; la capacité d'attirer de nouveaux franchisés; les modifications de la réglementation gouvernementale; les changements en matière de goûts de la clientèle, de tendances démographiques et quant à l'attrait des concepts; les changements à l'égard des profils d'achalandage ainsi que des coûts et taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux; la conjoncture économique et financière générale; les niveaux de confiance et de dépenses du consommateur; la demande et les prix des produits; la capacité de mettre en œuvre des stratégies et des plans de manière à générer les profits attendus; les situations affectant la capacité de fournisseurs contractuels de procurer des produits et services essentiels; la disponibilité et le coût de la main-d'œuvre; la volatilité des marchés de valeurs; la volatilité des taux de change ou des taux d'emprunts; les maladies d'origine alimentaire; les contraintes opérationnelles ainsi que l'occurrence d'épidémies, de pandémies et d'autres risques pour la santé.

Les facteurs de risque ci-dessus et d'autres qui pourraient donner lieu à des résultats ou événements substantiellement différents des attentes explicites ou implicites formulées dans nos énoncés prospectifs sont commentés dans le présent rapport de gestion.

Le lecteur est avisé que les risques décrits ci-dessus ne sont pas les seuls susceptibles d'affecter la Société. Des incertitudes et risques additionnels qui sont inconnus pour l'instant ou qui sont présentement jugés

négligeables peuvent aussi avoir un effet préjudiciable l'entreprise, sa situation financière ou les résultats d'exploitation.

À moins d'indication contraire de la Société, les énoncés prospectifs ne rendent pas compte de l'effet potentiel d'éléments non récurrents ou d'autres éléments spéciaux, ou de quelque disposition, monétisation, fusion, acquisition, autre regroupement d'entreprises ou autre opération qui peuvent être annoncés ou peuvent survenir après le 7 avril 2017. L'impact financier de telles opérations et d'éléments non récurrents ou spéciaux peut être complexe et dépend des particularités de chaque cas. En conséquence, la Société ne peut en décrire les conséquences prévues de façon concrète ou de la même façon que les risques connus ayant une incidence sur son entreprise.

Respect des normes internationales d'information financière

À moins d'indication contraire, les renseignements financiers présentés ci-après, y compris les valeurs tabulaires, sont libellés en dollars canadiens et établis selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »).

MTY utilise comme indicateur le bénéfice avant impôts, intérêts sur la dette à long terme et amortissements (« BAIIA ») parce qu'il permet à la direction d'évaluer la performance opérationnelle de la Société. La Société présente également le chiffre d'affaires des établissements comparables, qui est défini comme le volume comparatif des ventes générées par des établissements ouverts depuis au moins treize mois ou acquis il y a plus de treize mois. De même, elle se sert du chiffre d'affaires réseau pour évaluer la taille et la performance du réseau des établissements de MTY et comme indice de son potentiel rémunérateur.

Ces indicateurs financiers sont largement reconnus, mais ils n'ont pas une définition standard au sens des IFRS. Il est donc possible qu'ils ne puissent être comparés à ceux présentés par d'autres sociétés. Ces indicateurs non conformes aux IFRS visent à fournir des renseignements additionnels sur la performance de MTY et ils ne devraient pas être considérés isolément ou en lieu et place d'un indicateur conforme aux IFRS.

La Société utilise ces indicateurs pour évaluer la performance de l'entreprise puisqu'ils reflètent ses activités courantes. La direction croit que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA pour évaluer la capacité d'une société à satisfaire ses obligations de paiement ou en tant qu'outil d'évaluation courant des entreprises du secteur. De la même façon, le chiffre d'affaires des établissements comparables et le chiffre d'affaires réseau fournissent à l'investisseur des renseignements supplémentaires sur la performance du réseau qui n'ont pas d'équivalent sous les IFRS. Ces deux indicateurs interviennent également dans l'établissement de la rémunération incitative à court terme de certains employés.

Points saillants d'événements marquants au cours de l'exercice

Le 1^{er} février 2017, la Société a vendu les droits de franchise exclusifs au Canada de Yogen Früz pour une contrepartie de 0,8 million de dollars.

Le 9 décembre 2016, la Société a annoncé l'acquisition de 60 % de l'actif de 9974644 Canada inc. (La Diperie) pour une contrepartie de 0,9 million de dollars payée en trésorerie. À la clôture, La Diperie exploitait cinq établissements au Canada. La transaction visait tout autant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer le portefeuille de marques de MTY.

Entreprise principale

MTY franchise et exploite des établissements de restauration rapide sous les enseignes suivantes : Tiki-Ming, Sukiyaki, La Crémère, Au Vieux Duluth Express, Carrefour Oriental, Panini Pizza Pasta, Franx Supreme, Croissant Plus, Villa Madina, Cultures, Thai Express, Vanelli's, Kim Chi, TCBY, Sushi Shop, Koya Japan, Vie & Nam, Tandori, O'Burger, Tutti Frutti, TacoTime, Country Style, Buns Master, Valentine, Jugo Juice,

Mr. Sub, Koryo Korean Barbeque, Mr. Souvlaki, SushiGo, Mucho Burrito, Extreme Pita, PurBlendz, ThaiZone, Madisons New York Grill & Bar, Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man, Fabrika, Van Houtte, Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle, SenseAsian, Tosto, Big Smoke Burger, Cold Stone Creamery, Blimpie, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi, Pinkberry, Baja Fresh Mexican Grill, La Salsa Fresh Mexican Grill et La Diperie.

Au 28 février 2017, MTY comptait 5 527 établissements en activité ; 5 451 étaient exploités en vertu d'une franchise ou d'un contrat de gérance et 76 étaient exploités par MTY (les « établissements appartenant à la Société » ou « établissements propriétaires »).

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans les foires alimentaires et les centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions ainsi qu'en d'autres lieux ou dans des parcs commerciaux, des hôpitaux, des universités et des aéroports. Les emplacements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et génèrent de ventes inférieures à celles d'établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue. Les enseignes Country Style, La Crémère, Sushi Shop, TacoTime, Tutti Frutti, Valentine, Mr. Sub, ThaiZone, Extreme Pita, Mucho Burrito, Madisons, Blimpie et Cold Stone Creamery, de même que l'enseigne Baja Fresh Mexican Grill, sont surtout établies avec façade sur rue. La Crémère, TCBY et La Diperie sont exploitées essentiellement d'avril à septembre tandis que les autres enseignes le sont l'année durant.

MTY a développé plusieurs concepts de restauration rapide. Tiki-Ming (cuisine chinoise) a été sa première enseigne, suivie de Sukiyaki (délices de la table japonaise), Franx Supreme (hot dogs et hamburgers), Panini Pizza Pasta, Chick'n'Chick, Caférama, Carrefour Oriental, Villa Madina, Kim Chi, Vie & Nam, Tandori, O'Burger et Tosto. D'autres enseignes se sont ajoutées à la suite d'acquisitions successives, notamment :

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
Fontaine Santé/Veggirama	1999	100%	18	—
La Crémère	2001	100%	71	3
Croissant Plus	2002	100%	18	2
Cultures	2003	100%	24	—
Thai Express	Mai 2004	100%	6	—
Mrs. Vanelli's	Juin 2004	100%	103	—
TCBY – droits canadiens de franchise maîtresse	Septembre 2005	100%	91	—
Sushi Shop	Septembre 2006	100%	42	5
Koya Japan	Octobre 2006	100%	24	—
Sushi Shop (établissements franchisés existants)	Septembre 2007	100%	—	15
Tutti Frutti	Septembre 2008	100%	29	—
TacoTime – droits canadiens de franchise maîtresse	Octobre 2008	100%	117	—
Country Style Food Services Holdings Inc.	Mai 2009	100%	475	5
Groupe Valentine inc.	Septembre 2010	100%	86	9
Jugo Juice	Août 2011	100%	134	2
Mr. Submarine	Novembre 2011	100%	338	—
Koryo Korean BBQ	Novembre 2011	100%	19	1
Mr. Souvlaki	Septembre 2012	100%	14	—

Enseigne	Année d'acquisition	Participation	Établissements franchisés	Établissements propriétaires
SushiGo	Juin 2013	100%	3	2
Extreme Pita, PurBlendz et Mucho Burrito (Extreme Brandz)	Septembre 2013	100%	300, dont 34 aux États-Unis	5
ThaiZone	Septembre 2013 March 2015	80% 20%	25 et 3 restaurants mobiles	—
Madisons	Juillet 2014	90%	14	—
Café Dépôt, Muffin Plus, Sushi-Man et Fabrika	Octobre 2014	100%	88	13
Van Houtte Café Bistros – licence de franchise perpétuelle	Novembre 2014	100%	51	1
Manchu Wok, Wasabi Grill & Noodle et SenseAsian	Décembre 2014	100%	115	17
Big Smoke Burger	Septembre 2015 Septembre 2016	60% 40%	13	4
Kahala Brands Ltd. – Cold Stone Creamery, Blimpie, TacoTime, Surf City Squeeze, The Great Steak & Potato Company, NrGize Lifestyle Café, Samurai Sam's Teriyaki Grill, Frullati Café & Bakery, Rollerz, Johnnie's New York Pizzeria, Ranch One, America's Taco Shop, Cereality, Tasti D-Lite, Planet Smoothie, Maui Wowi et Pinkberry	Juillet 2016	100%	2 839	40
BF Acquisition Holdings, LLC – Baja Fresh Mexican Grill et La Salsa Fresh Mexican Grill	Octobre 2016	100%	167	16
La Diperie	Décembre 2016	60%	5	—

MTY détient également une entente exclusive de développement régional avec Restaurant Au Vieux Duluth afin de développer et sous-franchiser les restaurants à service rapide Au Vieux Duluth Express en Ontario et au Québec.

Les produits rattachés aux franchises proviennent des redevances de franchisage, des droits de franchise, des ventes de projets clés en main, des loyers, de la location d'enseignes, des droits de distribution des fournisseurs, les frais d'administration et les droits abandonnés relatifs au programme de cartes-cadeaux et des ventes d'autres biens et services aux franchisés. Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société comprennent les recettes qu'ils génèrent. Les charges d'exploitation relatives au franchisage incluent les salaires, les frais d'administration associés aux franchisés actuels et nouveaux, les charges liées au développement de nouveaux marchés, les frais de préparation de projets clés en main, le loyer ainsi que les fournitures et équipements vendus aux franchisés. Les charges relatives aux établissements appartenant à la Société comprennent leurs coûts d'exploitation.

Les activités de transformation des aliments mentionnées aux présentes contribuent aussi au chiffre d'affaires de MTY. L'usine prépare des produits variés qui vont des ingrédients et des plats prêts-à-servir qui sont vendus à des restaurants ou à d'autres usines de transformation jusqu'aux plats préparés vendus chez des détaillants. Les rentrées de l'usine proviennent principalement de la vente de ses produits à des distributeurs et détaillants.

La Société tire également des rentrées de son centre de distribution situé sur la rive sud de Montréal, qui dessert principalement les franchisés des enseignes Valentine et Franx Supreme, à qui il offre une vaste gamme des produits nécessaires à l'exploitation quotidienne des restaurants.

Description d'acquisitions récentes

Le 9 décembre 2016, MTY a annoncé l'acquisition de 60 % de l'actif de 9974644 Canada inc. (La Diperie) pour une contrepartie totale de 0,9 million de dollars payée en trésorerie. La transaction demeure assujettie à des rajustements post-clôture du fonds de roulement. Elle visait tout autant à diversifier l'offre de la Société qu'à étoffer le portefeuille de marques de MTY.

Le 5 octobre 2016, la Société a réalisé l'acquisition de BF Acquisition Holdings, LLC (« BFAH ») pour une contrepartie d'environ 35,4 millions de dollars. Au moment de la clôture, BFAH exploitait 183 établissements aux États-Unis dont 16 établissements propriétaires.

Le 30 septembre 2016, la Société a acquis la participation ne donnant pas le contrôle de l'une de ses filiales (9410198 Canada inc., faisant affaire sous la dénomination Big Smoke Burger) pour une contrepartie de 1,2 million de dollars. Cette filiale est désormais la propriété exclusive de la Société.

Le 26 juillet 2016, la Société a acquis toutes les actions de Kahala Brands Ltd. pour une contrepartie totale de 394,2 millions de dollars, dont 212 millions de dollars en trésorerie. La répartition du prix d'achat fait l'objet de rajustements de fermeture qui seront établis au cours de l'exercice. L'acquisition a été financée par l'émission de 2 253 930 actions et une encaisse de 33 millions de dollars de MTY, le solde étant réglé au moyen de la nouvelle facilité de crédit de la Société, d'un montant autorisé de 325 millions de dollars. À la clôture, Kahala Brands Ltd. exploitait 18 enseignes dans 27 pays et disposait de 2 879 établissements en activité.

Résumé de l'information financière trimestrielle

<i>En milliers de dollars</i>	Trimestres clos en							
	Mai 2015	Août 2015	Novembre 2015	Février 2016	Mai 2016	Août 2016	Novembre 2016	Février 2017
Produits	38 355 \$	35 003 \$	39 481 \$	35 320 \$	35 362 \$	52 886 \$	72 814 \$	68 232 \$
BAHA (retraité)	13 444 \$	13 340 \$	13 475 \$	12 106 \$	12 820 \$	17 953 \$	27 853 \$	20 451 \$
Résultat net attribuable aux propriétaires (retraité)	8 501 \$	8 176 \$	3 119 \$	7 927 \$	8 335 \$	16 519 \$	24 614 \$	4 517 \$
Résultat global attribuable aux propriétaires (retraité)	8 548 \$	8 336 \$	3 156 \$	8 414 \$	8 266 \$	13 256 \$	30 185 \$	1 310 \$
Par action	0,44 \$	0,43 \$	0,16 \$	0,41 \$	0,44 \$	0,82 \$	1,15 \$	0,21 \$
Par action, dilué	0,44 \$	0,43 \$	0,16 \$	0,41 \$	0,44 \$	0,82 \$	1,15 \$	0,21 \$

Note sur l'information sectorielle

Avant le troisième trimestre 2016, la Société répartissait ses activités dans quatre secteurs : les activités de franchisage, les activités d'exploitation d'établissements propriétaires, les activités de distribution et les activités de transformation des aliments. Cette répartition en secteurs isolables était fondée sur les différents types de produits ou de services offerts par chaque division. Avec l'acquisition de Kahala Brands et l'expansion des activités de MTY aux États-Unis, la direction a établi que ces secteurs d'activités ne

reflétaient plus sa façon de surveiller et d'évaluer les résultats. En considérant l'information fournie à la haute direction, la Société a conclu que deux secteurs géographiques principaux existent : le Canada et les États-Unis/International. Cette conclusion se fonde sur le mode de gestion des enseignes adopté par les chefs de l'exploitation respectifs de chaque territoire et sur la forme des rapports que leur transmettent les responsables d'enseigne pour rendre compte des résultats de leurs établissements. Il a également été établi que les activités de distribution ne constituaient plus un secteur en soi pour MTY. Puisqu'ils sont intimement liés au succès des franchises, les résultats des activités de distribution ont été incorporés dans les activités de franchisage. Les résultats de 2016 ont été retraités pour refléter les changements apportés à la répartition sectorielle des activités.

Résultats d'exploitation pour le trimestre clos le 28 février 2017

Produits

Durant le premier trimestre de l'exercice 2017, les produits d'exploitation totaux de la Société ont augmenté de 93% pour atteindre 68,2 millions de dollars. Les produits des deux secteurs d'activités se répartissent comme suit :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2017 (millions \$)	29 février 2016 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	25,0	25,2	(0%)
	Établissements propriétaires	4,9	6,0	(19%)
	Transformation des aliments	3,3	3,0	7%
	Transactions intersociétés	(0,5)	(0,5)	S/O
Total Canada		32,7	33,7	(3%)
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	27,5	0,8	3 318%
	Établissements propriétaires	8,1	0,8	903%
	Transactions intersociétés	(0,1)	—	S/O
Total États-Unis/International		35,5	1,6	2 103%
Produits d'exploitation totaux		68,2	35,3	93%

Analyse des produits du secteur Canada

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les produits provenant des établissements franchisés au Canada ont été stables par rapport à l'exercice précédent. Plusieurs facteurs ont contribué à cette situation, entre autres :

	(millions \$)
Produits, premier trimestre 2016	25,2
Augmentation des flux de rentrées récurrents	0,1
Diminution des droits de franchise initiaux, de renouvellement et de transfert	(0,3)
Augmentation des produits de projets clés en main, de la vente de fournitures aux franchisés et de location	0,2
Autres variations non significatives	(0,2)
Produits, premier trimestre 2017	25,0

Les produits rattachés aux établissements appartenant à la Société ont diminué de 19% pour s'établir à 4,9 millions de dollars pour le trimestre. La diminution est principalement attribuable à la vente de quelques établissements propriétaires. À la fin du trimestre, la Société exploitait 34 établissements au Canada, comparativement à 41 l'année précédente.

Les produits de l'usine de transformation des aliments se sont accrus de 7% au cours du premier trimestre de l'exercice 2017, principalement en raison de l'ajout de nouvelles gammes de produits au cours de l'année précédente.

Analyse des produits du secteur États-Unis/International

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2017, la Société a bénéficié des retombées de l'acquisition de Kahala Brands Ltd., puis de celle de BF Acquisition Holdings, LLC, transactions réalisées au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2016 et qui ont généré la plus grande part de l'augmentation de tous les flux de rentrées.

Coût des ventes et autres charges d'exploitation

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 106%. Elles se répartissent comme suit dans les deux secteurs d'activités :

Secteur	Sous-secteur	28 février 2017 (millions \$)	29 février 2016 (millions \$)	Variation
Canada	Activités reliées aux franchises	13,6	13,3	2%
	Établissements propriétaires	5,0	6,3	(21%)
	Transformation des aliments	3,0	2,8	8%
	Transactions intersociétés	(0,6)	(0,5)	S/O
Total Canada		21,0	21,9	(4%)
États-Unis/International	Activités reliées aux franchises	16,8	0,6	2 729%
	Établissements propriétaires	10,0	0,7	1 405%
	Transactions intersociétés	—	—	S/O
Total États-Unis/International		26,8	1,3	2 032%
Coût total des ventes et autres charges d'exploitation		47,8	23,2	106%

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur Canada

Les charges attribuables aux activités de franchisage se sont accrues de 0,3 million de dollars au cours du premier trimestre de l'exercice 2017 par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette hausse découle principalement d'une hausse des coûts de projets clés en main et des frais de distribution, qui ont évolué en ligne avec les produits, ainsi que d'une hausse des provisions pour litiges, différends et frais de résiliation de baux.

Les charges rattachées aux autres sous-secteurs d'activités ont varié principalement en raison des facteurs énoncés à la rubrique Produits ci-dessus.

Analyse du coût des ventes et autres charges d'exploitation du secteur États-Unis/International

Au cours du trimestre, les acquisitions de Kahala Brands Ltd. et de BF Acquisition Holdings, LLC. ont occasionné à la Société des charges d'exploitation additionnelles qui constituent la plus grande part de la variation observée.

Bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements (BAIIA)

Trimestre clos le 28 février 2017				
(En millions de dollars)	Canada	États-Unis/International	Total	
Produits	32,68	35,55	68,23	
Charges	21,03	26,75	47,78	
BAIIA *	11,65	8,80	20,45	
BAIIA en tant que pourcentage des produits	36%	25%	30%	

Trimestre clos le 29 février 2016				
(En millions de dollars)	Canada	États-Unis/International	Total	
Produits	33,71	1,61	35,32	
Charges	21,96	1,25	23,21	
BAIIA *	11,75	0,36	12,11	
BAIIA en tant que pourcentage des produits	35%	22%	34%	

Le tableau suivant présente un sommaire de la performance par sous-secteur d'activités :

Trimestre clos le 28 février 2017					
(En millions de dollars)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	52,57	13,00	3,27	(0,61)	68,23
Charges	30,42	14,94	3,03	(0,61)	47,78
BAIIA *	22,15	(1,94)	0,24	—	20,45
BAIIA en % des produits	42%	S/O	7%	S/O	30%

Trimestre clos le 29 février 2016					
(En millions de dollars)	Franchises	Établissements propriétaires	Transformation	Transactions intersociétés	Total
Produits	25,98	6,82	3,04	(0,52)	35,32
Charges	13,94	6,99	2,80	(0,52)	23,21
BAIIA *	12,04	(0,17)	0,24	—	12,11
BAIIA en % des produits	46%	S/O	8%	S/O	34%

* Le BAIIA (bénéfice avant impôts, intérêts et amortissements) n'est pas un indicateur de rentabilité reconnu par les IFRS. En conséquence, il pourrait ne pas être comparable à des indicateurs similaires présentés par d'autres sociétés. Il se définit comme les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation. Se reporter au rapprochement du BAIIA et du résultat avant impôts à la page 10.

Le BAIIA total s'établissait à 20,5 millions de dollars pour le trimestre clos le 28 février 2017, une hausse de 69% par rapport à l'exercice précédent. Le secteur Canada est à l'origine de 57% du BAIIA total tandis que les activités du secteur États-Unis/International sont à la source de l'augmentation totale. L'augmentation du BAIIA dans le secteur États-Unis/International est attribuable à l'acquisition de Kahala Brands Ltd. et de BF Acquisition Holdings, LLC.

Le BAIIA du secteur Canada a diminué de 1% au premier trimestre de l'exercice 2017 par rapport à la même période de l'exercice précédent, essentiellement en lien avec les activités de franchisage, dont le BAIIA a diminué de 0,4 million de dollars. Tandis que les droits de franchise et de transferts réalisés pendant la période étaient moins élevés, les provisions pour litiges et différends ainsi que les frais de résiliation de baux ont augmenté, ce qui explique en partie la situation.

Le BAIIA des établissements appartenant à la Société a diminué de façon substantielle au premier trimestre 2017. Cette situation découle principalement des creux saisonniers de 28 établissements Cold Stone Creamery et Pinkberry aux États-Unis. Les glaciers avec façade sur la rue fonctionnent généralement au

ralenti pendant les mois de décembre, janvier et février. Ces établissements devraient toutefois générer un BAIIA positif sur une période de 12 mois.

Résultat net

Pour le trimestre clos le 28 février 2017, le résultat net de la Société attribuable aux propriétaires a diminué de 43% pour s'établir à 4,5 millions de dollars ou 0,21 \$ par action (0,21 \$ par action sur une base diluée), comparativement à 7,9 millions de dollars ou 0,41 \$ par action (0,41 \$ par action sur une base diluée) pour la même période de l'exercice précédent.

Cette diminution découle principalement d'une perte de change de 5,6 millions \$ (4,8 millions \$ après impôt) comptabilisée lors de la réévaluation d'un prêt de la Société à l'une de ses filiales étrangères, prêt qui est évalué à la juste valeur à la fin de chaque trimestre. Sur une base standardisée, le résultat net attribuable aux propriétaires aurait été de 9,4 millions de dollars (0,44 \$ par action et 0,44 \$ par action sur une base diluée).

Calcul du résultat avant impôt, intérêts et amortissement (BAIIA)

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre clos le 28 février 2017	Trimestre clos le 29 février 2016
Bénéfice avant impôt	6 231	11 054
Amortissement – immobilisations corporelles	986	364
Amortissement – immobilisations incorporelles	5 554	1 629
Intérêts sur la dette à long terme	2 701	61
Perte (Profit) de change	5 365	(15)
Produits d'intérêts	(100)	(52)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	(286)	(935)
BAIIA	20 451	12 106

Autres produits et charges

Suite à la mise en place des nouvelles facilités de crédit relatives à l'acquisition de Kahala Brands Ltd. et de BF Acquisition Holdings, LLC, la charge d'intérêt sur la dette à long terme est passée de 0,1 million de dollars à 2,7 millions de dollars au cours du trimestre.

Au cours du trimestre, la Société a comptabilisé une perte de change s'élevant à 5,6 millions de dollars lors de la réévaluation d'un prêt consenti à l'une de ses filiales étrangères, prêt qui est évalué à la juste valeur à la fin de chaque trimestre. Cette perte a été partiellement atténuée par le profit de change comptabilisé à la conversion d'actifs et de passifs financiers détenus par les filiales étrangères de la Société.

Impôts sur le résultat

La provision pour impôt exprimée en tant que pourcentage du bénéfice avant impôt a diminué pour s'établir à 26,6% du résultat avant impôt. Le taux d'imposition légèrement inférieur tient principalement à des rajustements de la provision établie pour l'exercice précédent.

Obligations contractuelles et dette à long terme

Le tableau qui suit fait état des obligations liées à la dette à long terme et aux loyers minima des contrats de location qui ne font pas l'objet d'un contrat de sous-location :

Période	(en milliers de dollars) Dette à long terme*	Engagements de location nets	Obligations contractuelles totales
12 mois se terminant en février 2018	15 995	11 537	27 532
12 mois se terminant en février 2019	16 060	10 535	26 595
12 mois se terminant en février 2020	147 324	9 296	156 620
12 mois se terminant en février 2021	72 043	8 208	80 251
12 mois se terminant en février 2022	8	7 223	7 231
Solde des engagements	31	15 207	15 238
	251 461	62 006	313 467

* Les soldes présentés sont les montants totaux payables à échéance et ils ne sont donc pas actualisés. Pour connaître les engagements totaux, veuillez vous reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 28 février 2017.

La dette à long terme comprend des prêts à terme portant intérêt relatifs à l'acquisition de Kahala Brands Ltd. et de BF Acquisition Holdings, LLC, des retenues de garantie sur acquisitions ne portant pas intérêt et des indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt.

À la fin du trimestre, la Société avait tiré 157,8 millions de dollars sur sa facilité de crédit à terme ainsi que 20,0 millions de dollars américains (26,2 millions de dollars canadiens) et 45,8 millions de dollars canadiens sur sa facilité de crédit renouvelable. Ces deux facilités de crédit comportent des taux d'intérêt variables fondés sur divers instruments de financement dont les échéances vont de 1 à 180 jours. Les taux d'intérêt sont aussi fonction du ratio dette-capitaux propres de la Société, un moindre endettement conduisant à de meilleures conditions.

Pour les avances en dollars américains, la Société peut opter pour un taux d'intérêt fondé sur les taux de base américains (5,75% au 28 février 2017) et majoré d'au plus 2,25% ou pour un taux fondé sur le LIBOR, majoré d'au plus 3,25%. Pour les avances en dollars canadiens, la Société peut opter pour un taux d'intérêt fondé sur le taux directeur canadien tel qu'établi par la Banque Toronto-Dominion du Canada (4,20% au 28 février 2017) et majoré d'au plus 2,25%, ou pour un taux fondé sur celui des acceptations bancaires, majoré d'au plus 3,25%.

Liquidités et ressources financières

Au 28 février 2017, la trésorerie totalisait 41,8 millions de dollars, une hausse de 5,5 millions de dollars depuis la fin de l'exercice 2016.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2017, la Société a versé à ses actionnaires des dividendes s'élevant à 2,5 millions de dollars. Ce paiement n'a pas eu d'incidence notable sur la position de trésorerie de la Société étant donné les forts flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont élevés à 16,8 millions de dollars pour le premier trimestre de l'exercice 2017, comparativement à 9,2 millions de dollars pour la même période de l'exercice 2016. Si l'on exclut la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, les charges d'impôt sur le résultat et les charges d'intérêts payées, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 21,2 millions de dollars, comparativement à 11,8 millions de dollars pour 2016, ce qui représente une augmentation de 81% par rapport à la même période de l'an dernier.

MTY dispose actuellement de deux facilités de crédit : un prêt à terme d'une limite autorisée de 157,8 millions de dollars au 28 février 2017 et une ligne de crédit renouvelable d'une limite autorisée de 150,0 millions de dollars.

Les facilités comportent les conditions restrictives suivantes :

- Le ratio dette-BAIIA doit être inférieur ou égal à 4,00 : 1,00 jusqu'au 20 juillet 2017, à 3,50 : 1,00 du 21 juillet 2017 au 20 juillet 2018, puis inférieur à 3,00 : 1,00 par la suite.
- Le ratio de couverture des frais fixes doit être de 1,25 : 1,00 en tout temps.

L'accord de crédit renferme par ailleurs diverses restrictions sur les distributions et l'utilisation du produit de la cession d'actifs qui ne devraient pas avoir d'incidence sur la Société pendant le terme de l'accord.

Le prêt à terme et la ligne de crédit renouvelable sont l'un et l'autre remboursables sans pénalité ; les remboursements trimestriels minimums du prêt à terme sont de 2,2 millions de dollars.

À la fin du trimestre, la Société respectait les conditions restrictives de l'accord de crédit.

À court terme, la direction continuera d'ouvrir de nouveaux établissements qui seront financés par de nouveaux franchisés. MTY poursuivra ses démarches en vue de vendre certains des établissements qu'elle exploite actuellement et recherchera de nouvelles occasions d'acquérir d'autres entreprises de services alimentaires.

Situation financière

Les débiteurs s'élevaient à 32,6 millions de dollars à la fin de la période, comparativement à 36,4 millions de dollars à la fin de l'exercice 2016. La diminution est associée à l'échelonnement des recettes.

Les prêts à recevoir s'élevaient à 7,4 millions de dollars à la fin du trimestre, soit 0,7 million de dollars de moins qu'au 30 novembre 2016. La diminution découle des versements mensuels reçus.

Le solde des immobilisations corporelles a diminué de 0,3 millions de dollars et celui des immobilisations incorporelles, de 16,0 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette situation est principalement due au processus d'amortissement ainsi qu'à l'incidence du change sur les actifs détenus par les filiales étrangères de la Société.

Les créditeurs, qui s'élevaient à 44,3 millions de dollars au 30 novembre 2016, s'établissaient à 44,9 millions de dollars au 28 février 2017. L'augmentation de 0,6 million de dollars est attribuable à l'échelonnement des paiements.

Les provisions, qui comprennent des montants rattachés à l'issue possible de litiges et différends, à la fermeture d'établissements et aux passifs de cartes-cadeaux, sont passées de 74,7 millions de dollars au 30 novembre 2016, à 74,1 millions de dollars au 28 février 2017. La diminution découle surtout de la réduction des provisions relatives aux cartes-cadeaux, qui décroissent d'une façon saisonnière au cours des mois de janvier et février.

Les produits différés et les dépôts comprennent des droits de distribution qui sont acquis des fournisseurs en fonction des volumes de consommation, des paiements de loyer reportés ainsi que des droits de franchise qui sont constatés lorsque la quasi-totalité des services initiaux ont été rendus par la Société. Au 28 février 2017, leur solde s'élevait à 20,3 millions de dollars, une baisse de 0,3 million de dollars depuis le 30 novembre 2016.

La dette à long terme comprend les prêts à terme relatifs à l'acquisition de Kahala Brands Ltd., des retenues de garantie sur acquisitions ne portant pas intérêt et des indemnités de résiliation de contrats ne portant pas intérêt. Au cours du trimestre, la Société a remboursé 7,8 millions de dollars de sa dette à long terme.

D'autres renseignements sur les éléments ci-dessus de l'état de la situation financière figurent dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés au 28 février 2017.

Renseignements sur les établissements

Les établissements de MTY : i) se trouvent dans des foires alimentaires et des centres commerciaux ; ii) ont façade sur rue ; et iii) se présentent sous une forme non traditionnelle dans des stations-service, des dépanneurs, des cinémas, des parcs d'attractions, des hôpitaux, des universités, des aéroports et en d'autres lieux ou sites partagés par des détaillants. Les établissements non traditionnels sont typiquement plus petits, exigent un moindre investissement et dégagent des bénéfices inférieurs à ceux d'établissements établis dans les centres commerciaux, les foires alimentaires ou avec façade sur rue.

	Nombre d'établissements	
	28 février 2017	29 février 2016
Franchises à l'ouverture de la période	5 599	2 695
Établissements propriétaires à l'ouverture de l'exercice		
Canada	31	40
États-Unis	51	3
Ouverts durant la période	48	46
Fermés durant la période	(108)	(60)
Acquis durant la période	5	—
Réduction consécutive à la vente de Yogen Früz	(99)	—
Total à la fin de la période	5 527	2 724
Franchises à la fin de l'exercice	5 451	2 680
Établissements propriétaires à la fin de la période		
Canada	34	41
États-Unis	42	3
Total à la fin de la période	5 527	2 724

Le 9 décembre 2016, la Société a acquis les actifs de La Diperie, ce qui a ajouté cinq franchises au réseau de la Société. Le 1^{er} février 2017, la Société a revendu ses droits de franchise exclusifs Yogen Früz à Yogen Früz Canada ; cette transaction a entraîné le retrait de 99 établissements.

Hormis les deux transactions susmentionnées, la Société a ouvert 48 établissements (22 au Canada et 26 dans le secteur États-Unis/International) et en a fermé 108 (40 au Canada et 68 dans le secteur États-Unis/International) au cours du premier trimestre 2017.

La réduction nette de 60 établissements est attribuable à de multiples facteurs, notamment des pressions concurrentielles, l'expiration de baux et la fermeture d'établissements non performants. Le nombre d'établissements ouverts pendant le trimestre est inférieur aux attentes de la direction, plusieurs emplacements ayant fait l'objet de retards de construction ou de délais d'ouverture.

Le chiffre d'affaires mensuel moyen des établissements fermés au cours du premier trimestre 2017 s'élevait à environ 21 500 \$, tandis que le chiffre d'affaires mensuel moyen des établissements ouverts pendant la même période s'élevait à environ 27 700 \$.

Le tableau qui suit présente la répartition des établissements de MTY selon leur emplacement et leur chiffre d'affaires réseau :

Type d'emplacement	% du nombre d'établissements		% du chiffre d'affaires réseau	
	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
	28 février 2017	29 février 2016	28 février 2017	29 février 2016
Centre commercial et foire alimentaire	24%	41%	31%	46%
Façade sur rue	48%	40%	53%	42%
Forme non traditionnelle	28%	19%	16%	12%

La répartition géographique des établissements de MTY et de leur chiffre d'affaires réseau est la suivante :

Situation géographique	% du nombre d'établissements		% du chiffre d'affaires réseau	
	Trimestre clos le		Trimestre clos le	
	28 février 2017	29 février 2016	28 février 2017	29 février 2016
Ontario	17%	39%	13%	29%
Québec et Maritimes	15%	32%	20%	38%
Ouest du Canada	10%	21%	11%	22%
États-Unis	48%	3%	47%	5%
International	10%	5%	9%	6%

Les renseignements sur le chiffre d'affaires réseau présentés dans les deux tableaux qui précèdent incluent les ventes réalisées par les réseaux Kahala Brands Ltd. et BF Acquisition Holdings, LLC pour le premier trimestre 2017, mais non pour la même période en 2016, ce qui explique l'écart important dans la part des établissements et la proportion du chiffre d'affaires réalisé dans les différentes régions.

Chiffre d'affaires réseau

Pour le premier trimestre de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires des établissements du réseau MTY s'élève à 519,2 millions de dollars, une hausse de 98% par rapport à la même période de l'exercice 2016. Cette hausse se répartit comme suit :

	Chiffre d'affaires (millions \$)
Chiffre d'affaires déclaré – premier trimestre de l'exercice 2016	261,9
Augmentation nette du chiffre d'affaires des enseignes acquises en 2016	255,8
Diminution nette découlant de la vente du réseau Yogen Früz	(1,1)
Augmentation nette attribuable aux établissements ouverts au cours des 15 derniers mois	16,5
Diminution nette attribuable aux établissements fermés au cours des 15 derniers mois	(7,1)
Incidence de l'accroissement du chiffre d'affaires d'établissements comparables	(5,5)
Incidence de la fluctuation des changes	(1,4)
Autres variations non significatives	0,1
Chiffre d'affaires déclaré – premier trimestre de l'exercice 2017	519,2

Au premier trimestre de l'exercice 2017, le chiffre d'affaires réseau s'est élevé à 519,2 millions de dollars; il était de 261,9 millions de dollars pour la même période l'an dernier. Les acquisitions de Kahala Brands Ltd. et de BFAH au cours de la deuxième moitié de l'exercice 2016 comptent pour la quasi-totalité de l'augmentation. Les établissements ouverts au cours des 15 derniers mois ont eu une incidence nette de 16,5 millions de dollars sur la hausse du chiffre d'affaires alors que les établissements fermés au cours de la même période ont eu une incidence nette négative de 7,1 millions de dollars.

Le recul du chiffre d'affaires d'établissements comparables et l'incidence défavorable de la fluctuation des taux de change ont aussi été pris en compte au premier trimestre et ont entraîné des diminutions nettes de 5,5 millions de dollars et de 1,4 million de dollars respectivement.

Au cours du premier trimestre 2017, seule Cold Stone Creamery a réalisé plus que 10% du chiffre d'affaires réseau, générant près du quart du chiffre d'affaires total du réseau MTY.

Le chiffre d'affaires réseau inclut les ventes réalisées par les établissements appartenant à la Société et les établissements franchisés, mais exclut celles réalisées par le centre de distribution ou par l'usine de transformation des aliments.

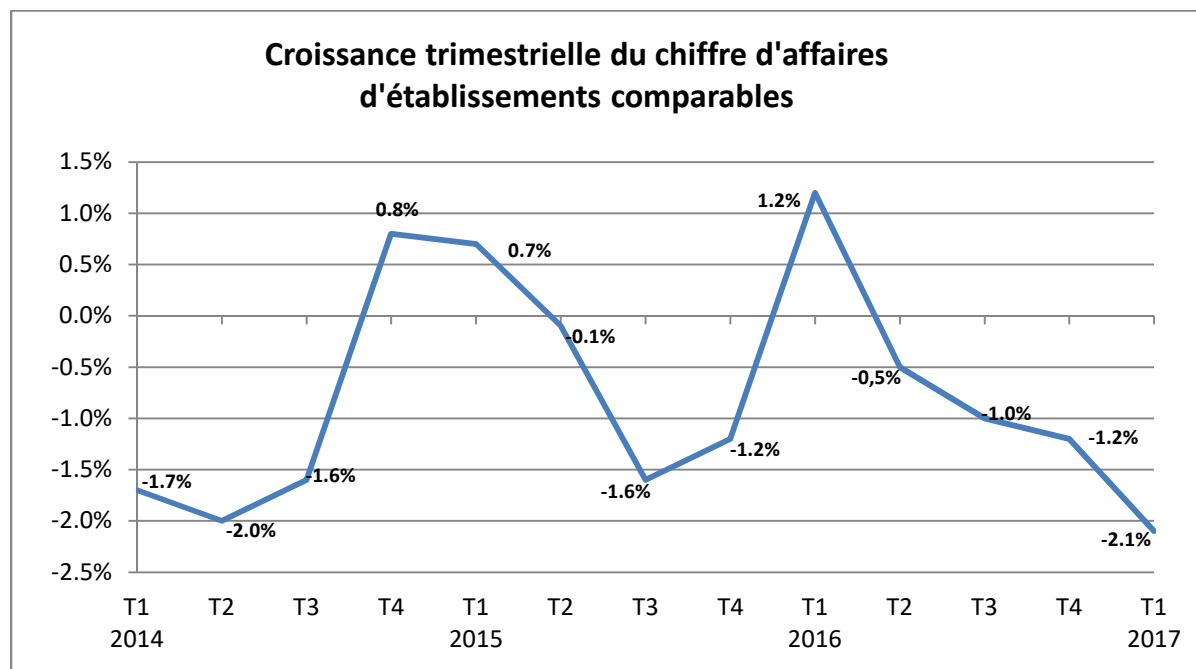
Chiffre d'affaires d'établissements comparables

Le chiffre d'affaires d'établissements comparables pour le trimestre clos le 28 février 2017 est inférieur de 2,1% à celui de la même période de l'exercice précédent. Les retombées du jour supplémentaire de l'année 2016 sont estimées à environ 1,1%.

Si l'on exclut l'incidence de l'année bissextile, le chiffre d'affaires d'établissements comparables aurait été d'environ -1,0%. Ce recul est entièrement attribuable aux conditions économiques déplorables qui affligent toujours les marchés de l'Alberta et de la Saskatchewan. Toujours hormis l'effet de la journée additionnelle de 2016, la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario auraient rapporté un chiffre d'affaires d'établissements comparables légèrement positif.

Les établissements acquis dans le cadre de la transaction avec Kahala Brands Ltd., qui sont exclus des données consolidées ci-dessus, ont affiché une croissance négative de 1,8% au cours des trois derniers mois. Abstraction faite des retombées de l'année bissextile, le recul aurait été d'environ 0,6%, témoignant de l'impact d'un mois de décembre médiocre.

Le graphique qui suit présente les données trimestrielles sur l'accroissement des ventes d'établissements comparables au cours des 13 derniers trimestres.



La direction s'attend à ce que la concurrence continue à s'intensifier en 2017, tant sur les marchés canadiens que sur les marchés américains et tant du point de vue des prix que de celui de l'offre. Bien que les consommateurs semblent optimistes pour l'instant, la volatilité des prix des matières premières et des devises a un impact très important sur les taux d'emploi et le revenu disponible des clients de MTY, ce qui crée des incertitudes quant à l'avenir. Les restaurants sont aussi confrontés à une concurrence de plus en plus féroce et diversifiée, notamment de la part de magasins de détail et des commanditaires d'offres du type « *Grab & Go* ».

Options sur actions

Aucune option sur actions n'a été émise ou levée durant la période. Au 28 février 2017, aucune option sur actions n'était en circulation.

Saisonnalité

Les résultats d'exploitation d'une période intermédiaire ne sont pas nécessairement indicatifs des résultats d'exploitation de l'exercice entier. La Société s'attend à ce que la saisonnalité constitue un facteur important de la variation trimestrielle de ses résultats. Le chiffre d'affaires réseau varie de façon saisonnière. En janvier et février, les ventes sont historiquement inférieures à la moyenne en raison du climat; elles sont historiquement supérieures à la moyenne de mai à août. Étant donné l'ajout de Cold Stone Creamery, actuellement la plus importante enseigne du réseau MTY et une enseigne particulièrement touchée par la saisonnalité, on s'attend à ce que ce profil s'accroisse. Cette situation découle d'un achalandage accru dans les établissements qui ont façade sur rue, des ventes des établissements exploités seulement en été et de l'évolution des ventes des établissements situés dans des centres commerciaux. Les ventes des établissements situés dans des centres commerciaux sont également supérieures à la moyenne en décembre, durant la période du magasinage des Fêtes.

Passifs éventuels

La Société est partie à des poursuites, litiges et différends relatifs à ses activités commerciales actuelles dont l'issue ne peut être établie. La direction estime que ces poursuites, litiges et différends n'auront pas de conséquences significatives sur les états financiers de la Société.

Garantie

La Société a produit une sûreté sous la forme d'une lettre de crédit d'un montant de 2,0 millions de dollars (30 novembre 2016 – 1,8 million de dollars).

Risques et incertitudes

La Société dispose d'un certain nombre de concepts variés, diversifiés quant à leurs types d'emplacements et quant à leur répartition géographique à travers le Canada et les États-Unis. Néanmoins, des changements touchant aux tendances démographiques, aux profils d'achalandage et aux taux d'occupation des centres commerciaux et tours de bureaux, de même que le type, le nombre et la localisation de restaurants concurrents peuvent affecter ses résultats. De plus, des facteurs comme l'innovation, l'augmentation du coût des aliments, de la main-d'œuvre et des avantages sociaux, les coûts d'occupation et la disponibilité de dirigeants expérimentés et de salariés horaires peuvent avoir des incidences préjudiciables sur la Société. Des préférences et des profils de dépenses discrétionnaires variables chez les consommateurs pourraient obliger la Société à modifier ou à retirer du marché des concepts ou des menus et de là, entraîner une réduction de ses ventes et de ses profits d'exploitation. Même si la Société arrivait à concurrencer avec succès d'autres sociétés de restauration offrant des concepts similaires, elle pourrait être forcée de modifier un ou plusieurs de ses concepts pour répondre à des changements en matière de goûts ou de profils de restauration chez les

consommateurs. Si la Société modifie un concept, elle peut perdre des clients additionnels qui ne préfèrent pas ce nouveau concept et son menu ; elle peut aussi être incapable d'attirer un nouvel achalandage suffisant à générer les ventes nécessaires pour rendre ce concept rentable. De même, après avoir modifié son concept, la Société peut se retrouver avec des concurrents différents ou supplémentaires face à la clientèle visée et elle pourrait être incapable de les concurrencer avec succès. La réussite de la Société dépend aussi de nombreux facteurs ayant une incidence sur les dépenses discrétionnaires du consommateur, dont la conjoncture économique, le revenu disponible du consommateur et son niveau de confiance. Des changements préjudiciables touchant ces facteurs pourraient réduire l'achalandage ou imposer des limites pratiques sur les prix, l'un et l'autre étant susceptibles de réduire le chiffre d'affaires et les résultats d'exploitation.

La croissance de MTY est tributaire du maintien du réseau de franchises actuel, lequel est assujéti au renouvellement des baux existants à des taux acceptables et à la capacité de MTY de poursuivre son expansion. Pour cela, la Société doit obtenir des emplacements et des conditions de location convenables pour ses établissements, recruter des franchisés qualifiés, augmenter le chiffre d'affaires d'établissements comparables et réaliser des acquisitions. Le temps, l'énergie et les ressources nécessaires à l'intégration des entreprises acquises au réseau et à la culture de MTY peuvent aussi avoir une incidence sur ses résultats.

Arrangements hors bilan

MTY n'a aucun arrangement hors bilan.

Transactions entre parties liées

Les soldes et les transactions entre la Société et ses filiales, qui sont des parties liées à la Société, ont été éliminés au moment de la consolidation. Les transactions entre la Société et d'autres parties liées sont présentées ci-dessous.

Rémunération de la haute direction

Le tableau ci-dessous présente la rémunération versée aux administrateurs et aux membres de la haute direction au cours des périodes indiquées :

	28 février 2017	29 février 2016
	\$	\$
Avantages à court terme	247	237
Jetons de présence des administrateurs	12	12
Rémunération totale de la haute direction	259	249

Les principaux dirigeants sont le chef de la direction, le chef de l'exploitation pour le Canada ou les États-Unis et le chef de la direction financière de la Société. La rémunération des administrateurs et des membres de la haute direction est déterminée par le conseil d'administration en fonction du rendement individuel et des tendances du marché.

En raison du nombre élevé d'actionnaires, il n'y a pas de partie exerçant le contrôle ultime de la Société. Le principal actionnaire de la Société est son chef de la direction, qui contrôle 23% des actions en circulation.

La Société verse également des avantages à des personnes liées aux principaux dirigeants susmentionnés. Le tableau suivant présente leur rémunération totale :

	28 février 2017	29 février 2016
	\$	\$
Avantages à court terme	182	152
Rémunération totale des personnes liées aux principaux dirigeants	182	152

Modifications comptables futures

Plusieurs nouvelles normes, interprétations et modifications de normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), mais n'étaient pas encore en vigueur pour la période close le 30 novembre 2016 et n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Les normes suivantes pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société :

Norme	Publication	Prise d'effet*	Incidence
IFRS 9, Instruments financiers	Juillet 2014	1 ^{er} janvier 2018	En évaluation
IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients	Mai 2014	1 ^{er} janvier 2018	En évaluation
IFRS 16, Contrats de location	Janvier 2016	1 ^{er} janvier 2019	En évaluation
IAS 12, Impôts sur le résultat	Janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017	En évaluation
IAS 7, Tableau des flux de trésorerie	Janvier 2016	1 ^{er} janvier 2017	En évaluation
IFRIC 22, Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée	Décembre 2016	1 ^{er} janvier 2018	En évaluation

* Applicable aux exercices ouverts à compter de la date indiquée.

IFRS 9 remplace les lignes directrices d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme comporte des dispositions relatives à la comptabilisation et à l'évaluation, à la dépréciation, à la décomptabilisation et à la comptabilité de couverture. L'IASB a terminé son projet visant à remplacer IAS 39 par étapes, étoffant IFRS 9 chaque fois qu'une étape était franchie. La version de la norme publiée en 2014 remplace toutes les versions précédentes ; néanmoins, pendant une période définie, des versions précédentes d'IFRS 9 peuvent faire l'objet d'une adoption anticipée, si ce n'est déjà fait, pourvu que la date d'application initiale pertinente soit antérieure au 1^{er} février 2015. IFRS 9 ne remplace pas l'exigence concernant la comptabilité de couverture de juste valeur dans le cas du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille ; cette phase du projet a été dissociée du projet IFRS étant donné le caractère à plus long terme du projet de macro-couvertures qui, suivant la procédure officielle, en est actuellement au stade du document de travail. En conséquence, l'exception prévue par IAS 39 à l'égard de la couverture de juste valeur dans le cas de l'exposition au risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs financiers ou de passifs financiers continue de s'appliquer.

IFRS 15 remplace les normes suivantes : IAS 11, *Contrats de construction* ; IAS 18, *Produits des activités ordinaires* ; IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle* ; IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers* ; IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients* ; et SIC 31, *Produits des activités ordinaires – Opérations de troc impliquant des services de publicité*. Cette nouvelle norme prescrit le

traitement comptable et la présentation des produits des activités ordinaires découlant de tout contrat avec les clients.

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 qui fournit un modèle détaillé pour l'identification des contrats de location et leur traitement dans les états financiers des preneurs et des bailleurs. La norme a préséance sur IAS 17, *Contrats de location*, et les indications interprétatives qui l'accompagnent. Des changements importants sont apportés à la comptabilité du preneur, la distinction actuelle entre contrats de location-financement et contrats de location simple étant éliminée, tandis que l'actif lié au droit d'utilisation et l'obligation locative sont comptabilisés pour tous les contrats de location (sous réserve de quelques exceptions à l'égard de la location à court terme et de la location d'actifs de faible valeur). À l'opposé, IFRS 16 n'apporte pas de changements significatifs au traitement comptable exigé des bailleurs. IFRS 16 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et l'application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* a aussi été appliquée.

IAS 12 apporte des clarifications à l'égard de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes.

L'IASB a modifié IAS 7 dans le cadre de son initiative pour l'amélioration des informations à fournir en ce qui concerne les activités de financement dans le tableau des flux de trésorerie. La Société est d'avis que cette modification n'aura aucune incidence importante sur l'information déjà présentée.

IFRIC 22 clarifie la comptabilisation des transactions qui incluent l'encaissement ou le paiement d'une contrepartie payée d'avance en monnaie étrangère.

La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes sur ses états financiers consolidés intermédiaires résumés. Bien que l'étendue de leur incidence n'ait pas encore été établie, la Société s'attend à ce que l'adoption d'IFRS 15 et d'IFRS 16 apporte des changements importants à l'état consolidé des résultats et à l'état consolidé de la situation financière.

Risque lié à l'environnement économique

Les activités de la Société sont tributaires de nombreux aspects d'un environnement économique sain qui vont des dépenses de consommation soutenues propres à promouvoir les ventes jusqu'à l'accessibilité au crédit nécessaire pour financer les franchisés et la Société. À la lumière des récentes tourmentes qui ont touché l'économie, le crédit et les marchés financiers, la rentabilité de la Société et le cours de ses actions ne sont pas à l'abri de revers. Les hypothèses de planification actuelles de la Société prévoient que la récession qui traverse actuellement les provinces où elle fait affaire aura une incidence sur l'industrie de la restauration rapide. Cependant, la direction juge que la situation économique actuelle n'aura pas de conséquences majeures sur la Société pour les raisons suivantes : 1) la Société dispose de solides flux de trésorerie ; 2) pendant une période de ralentissement économique, les établissements de restauration rapide sont une option abordable pour les consommateurs qui souhaitent prendre un repas à l'extérieur.

Instruments financiers et exposition au risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société a recours à divers instruments financiers qui comportent certains risques en raison de leur nature, notamment le risque de marché et le risque de crédit en cas de non-exécution de la part des contreparties. Ces instruments financiers sont soumis aux normes de crédit, aux contrôles financiers, aux procédés de gestion du risque et aux procédés de surveillance habituels.

Le classement, la valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivants :

Au 28 février 2017	Prêts et débiteurs	Autres passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	41 760	-	41 760	41 760
Débiteurs	32 581	-	32 581	32 581
Prêts à recevoir *	7 445	-	7 445	7 445
Dépôts	1 582	-	1 582	1 582
	83 368	-	83 368	83 368
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	-	44 861	44 861	44 861
Dette à long terme *	-	246 079	246 079	246 079
	-	290 940	290 940	290 940

Au 30 novembre 2016	Prêts et débiteurs	Autres passifs financiers au coût amorti	Valeur comptable totale	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie	36 260	-	36 260	36 260
Débiteurs	36 420	-	36 420	36 420
Prêts à recevoir *	8 186	-	8 186	8 186
Dépôts	1 587	-	1 587	1 587
	82 453	-	82 453	82 453
Passifs financiers				
Créditeurs et charges à payer	-	44 288	44 288	44 288
Dette à long terme *	-	253 733	253 733	253 733
	-	298 021	298 021	298 021

* Y compris la tranche à court terme et à long terme.

La juste valeur d'un instrument financier est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle est établie en fonction de l'information disponible sur le marché à la date de l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière. En l'absence d'un marché actif pouvant fournir de l'information sur l'instrument financier, la Société utilise les méthodes d'évaluation décrites ci-dessous pour établir la juste valeur de l'instrument. La Société s'appuie essentiellement sur des données d'entrée externes observables du marché pour formuler les hypothèses nécessaires à certains modèles d'évaluation. Des hypothèses ou intrants qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables sont utilisés en l'absence de données externes. Ces hypothèses ou facteurs représentent la meilleure évaluation par la direction des hypothèses ou facteurs qui seraient utilisés par des intervenants de marché à l'égard de ces instruments. Le risque de crédit de la contrepartie ainsi que le risque de crédit de la Société même sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs et passifs financiers, y compris les dérivés.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers de chaque catégorie :

- *Trésorerie, débiteurs, créditeurs et charges à payer* – La valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments financiers.
- *Prêts à recevoir* – Les prêts à recevoir portent généralement intérêt aux taux du marché ; la direction estime donc que leur valeur comptable se rapproche de leur juste valeur.
- *Dettes à long terme* – Le calcul de la juste valeur de la dette à long terme est fondé sur la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs selon les ententes de financement en vigueur, en fonction du taux d'emprunt estimatif s'appliquant actuellement à des emprunts similaires de la Société.

Politiques en matière de gestion des risques

La Société est exposée à divers risques liés à ses actifs et passifs financiers. L'analyse qui suit présente une évaluation des risques au 28 février 2017.

Risque de crédit

La Société est exposée au risque de crédit principalement en raison de ses créances clients. Les montants figurant à l'état consolidé intermédiaire résumé de la situation financière sont présentés après déduction des provisions pour créances douteuses, que la direction de la Société estime en fonction de l'expérience passée et de son analyse de la situation particulière de la contrepartie. La Société estime que le risque de crédit lié à ses débiteurs est limité pour les raisons suivantes :

- Sauf pour ce qui est des montants à recevoir d'établissements à l'étranger, la Société s'appuie sur une vaste clientèle répartie surtout au Canada et aux États-Unis, ce qui limite la concentration du risque de crédit.
- La Société inscrit une provision pour créances douteuses lorsque la direction estime que les montants que la Société devrait recouvrer sont inférieurs au montant réel du débiteur.

Le risque de crédit lié à la trésorerie est limité du fait que la Société investit ses liquidités excédentaires dans des instruments financiers de première qualité, auprès de contreparties solvables.

Le risque de crédit lié aux prêts à recevoir est semblable à celui lié aux débiteurs. Une provision pour créances douteuses s'élevant à 1,0 million de dollars est actuellement comptabilisée (30 novembre 2016 – 0,9 million de dollars) à l'égard de prêts à recevoir.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une hausse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. C'est principalement par le biais de ses établissements à l'étranger, dont les ventes sont libellées en monnaies étrangères, que la Société est exposée au risque de change. Les établissements de la Société situés à l'étranger et aux États-Unis utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L'exposition de la Société au risque de change découle principalement de la trésorerie, de débiteurs, de la dette à long terme, d'autres éléments du fonds de roulement et des obligations financières de ses établissements aux États-Unis.

Le risque associé aux variations du taux de change du dollar américain est jugé minimal puisque ces variations sont largement compensées par l'exploitation autonome des entités américaines de la Société.

Au 28 février 2017, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains s'élevant à 30,5 millions de dollars canadiens ; elle comptait des débiteurs d'un montant net de 15,6 millions de dollars canadiens et des créditeurs d'un montant net de 16,0 millions de dollars canadiens (27,3 millions de dollars canadiens, 18,7 millions de dollars canadiens et 88,6 millions de dollars canadiens respectivement au 30 novembre 2016). La Société disposait également d'une facilité de crédit renouvelable libellée en dollars américains de

26,2 millions de dollars canadiens et d'autres dettes à long terme américaines de 18,0 millions de dollars canadiens. Toutes autres variables demeurant constantes, une augmentation éventuelle de 1% des taux de change du dollar canadien n'entraînerait pas une variation significative du résultat ou du résultat global net (30 novembre 2016 – 1,3 million de dollars canadiens).

La Société est également exposée au risque de change associé à un prêt consenti à l'une de ses filiales étrangères, prêt réévalué à la juste valeur à la fin de chaque trimestre. Au 28 février 2017, la valeur du prêt se chiffrait à 194,2 millions de dollars américains ou 254,6 millions de dollars canadiens (30 novembre 2016 – 194,2 millions de dollars américains ou 260,8 millions de dollars canadiens). Une variation éventuelle de 1 % des taux de change du dollar canadien se traduirait par une variation de 2,5 millions de dollars canadiens du résultat et du résultat global net.

Le bénéfice net aux États-Unis totalise 3,5 millions de dollars canadiens pour le trimestre. Une variation de 1 % des taux de change donnerait lieu à un profit ou à une perte de 0,0 millions de dollars canadiens pour la Société.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison des variations de la valeur de ses instruments financiers engendrées par la fluctuation des taux d'intérêt. Elle est exposée au risque de flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt applicables à ses obligations financières à taux variable.

De plus, lors du refinancement d'un emprunt, tout dépendant de la disponibilité des fonds sur le marché et de la perception qu'a le prêteur du risque présenté par la Société, la majoration qui s'applique aux taux de référence comme le LIBOR ou les taux directeurs, pourrait varier et de ce fait, avoir une incidence directe sur le taux d'intérêt payable par la Société.

La dette à long terme découle principalement des acquisitions d'actifs à long terme et des regroupements d'entreprises. La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison de sa ligne de crédit renouvelable et de son accord de crédit à terme, l'une et l'autre contractés pour financer des acquisitions de la Société. Les deux facilités portent intérêt à taux variables et, par conséquent, la charge d'intérêts pourrait varier de façon importante. Une somme de 229,8 millions de dollars avait été tirée sur les facilités de crédit au 28 février 2017 (2016 – 237,3 millions de dollars). Une augmentation de 100 points de base du taux préférentiel de la banque donnerait lieu à une augmentation de 2,3 millions de dollars par année (2016 – 2,4 millions de dollars) de la charge d'intérêts sur l'encours de la facilité de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société se trouve incapable de faire face à ses obligations financières à échéance. La Société a des obligations contractuelles et fiscales ainsi que des passifs financiers ; elle est en conséquence exposée au risque de liquidité. Ce risque peut naître, par exemple, d'une désorganisation du marché ou d'un manque de liquidités. La Société conserve des facilités de crédit afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour respecter ses obligations financières actuelles et futures à un coût raisonnable.

Au 28 février 2017, la Société disposait de facilités de crédit renouvelables autorisées dont les limites sont respectivement de 157,8 millions de dollars et de 150,0 millions de dollars pour s'assurer de fonds suffisants pour répondre à ses obligations financières. Les conditions de ces facilités de crédit sont décrites à la note 13 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 28 février 2017 :

	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Entre 0 et 6 mois	Entre 6 et 12 mois	Entre 12 et 24 mois	Par la suite
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	44 861	44 861	44 861	—	—	—
Dettes à long terme	246 079	251 461	11 512	4 483	16 060	219 406
Intérêts sur la dette à long terme *	S/O	17 442	3 302	3 238	6 283	4 619
	290 940	313 764	59 675	7 721	22 343	224 025

* Lorsque les flux de trésorerie liés aux variations futures des taux d'intérêt sont variables, ils sont calculés en utilisant les taux d'intérêt en vigueur à la fin de la période visée.

Aperçu

La direction est d'avis qu'à long terme, l'industrie de la restauration rapide et décontractée continuera de croître en réponse à la demande de consommateurs occupés et pressés.

À très court terme, la direction s'attend à ce que les pressions importantes des quelques derniers mois se maintiennent. Son premier objectif consistera à obtenir un chiffre d'affaires d'établissements comparables positif en créant plus d'innovation et en diversifiant son offre, en misant sur la qualité du service à la clientèle dans chacun de ses établissements et en optimisant la valeur offerte à sa clientèle.

L'industrie de la restauration rapide demeurera exigeante et la direction estime qu'en mettant l'accent sur l'offre alimentaire, la constance et l'ambiance, les restaurants de MTY se tailleront une plus forte position pour faire face aux défis. Considérant le contexte concurrentiel rigoureux où plus de restaurants s'affrontent pour accaparer les dollars d'une consommation discrétionnaire limitée, chaque concept doit préserver et améliorer la pertinence de son offre aux consommateurs.

La direction s'attachera aussi à repérer et acquérir des chaînes de restaurant de grande qualité au Canada et aux États-Unis.

La direction continuera de mettre l'accent sur l'optimisation de la valeur pour les actionnaires de la Société en ajoutant de nouveaux établissements aux concepts existants et elle demeure à la recherche d'acquisitions potentielles afin d'accroître la part de marché de MTY.

Contrôles et procédures

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information qui doit être présentée dans les rapports déposés auprès des autorités de réglementation en valeurs mobilières est saisie, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits. Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour garantir que cette information soit colligée puis communiquée efficacement à la direction de la Société de sorte que celle-ci puisse prendre des décisions en temps opportun quant à la communication de l'information. Bien que la direction examine régulièrement les contrôles et procédures de communication de l'information, elle ne peut fournir d'assurance absolue étant donné que les systèmes de contrôle ne peuvent prévenir ou détecter toutes les inexactitudes liées à des erreurs ou à la fraude en raison des limites intrinsèques qu'ils comportent.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information (CPC) au 28 février 2017 fournit une assurance raisonnable que les informations importantes relatives à la Société, y compris ses filiales, leur sont communiquées pendant la période de préparation des documents d'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière d'établir et de maintenir un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Les contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Après avoir évalué l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société au 28 février 2017, le chef de la direction, le chef de la direction financière et la direction ont conclu qu'ils étaient efficaces.

Après avoir procédé à une évaluation, le chef de la direction, le chef de la direction financière et la direction sont venus à la conclusion qu'à leur connaissance, au 28 février 2017, aucun changement n'avait été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société qui ait eu ou soit raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Limites des contrôles et procédures

Les membres de la direction, y compris le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, estiment que les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière, si bien conçus et appliqués qu'ils soient, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable et non absolue que les objectifs des systèmes de contrôles sont atteints. De plus, la conception d'un système de contrôles doit refléter le fait qu'il existe des contraintes sur le plan des ressources et que les bénéfices des contrôles doivent être évalués en fonction de leurs coûts. Étant donné les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôles, aucun ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes de contrôle et cas de fraude, s'il en est à l'intérieur de la Société, sont prévenus ou détectés. Ces limites inhérentes comprennent que le jugement des faits lors d'une prise de décision peut être faussé et qu'un incident peut survenir d'une simple erreur ou par méprise. En outre, les contrôles peuvent être contournés par les actes individuels de certaines personnes, par collusion entre deux ou plusieurs personnes, ou par dérogation non autorisée au contrôle. La conception d'un système de surveillance des contrôles est aussi fondée en partie sur certaines hypothèses à l'égard de la possibilité d'événements futurs et rien ne peut garantir que le système conçu parviendra à atteindre les objectifs qui lui ont été fixés dans toutes les conditions éventuelles futures.

En conséquence, étant donné les limites inhérentes à un système de contrôle efficient, des inexactitudes dues à l'erreur ou à la fraude peuvent survenir et ne pas être détectées.

Limites de l'étendue de la conception

La direction de la Société, avec le concours du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière qui se rattachent aux activités des sociétés acquises récemment, soit Kahala Brands Ltd. (acquise le 26 juillet 2016), BF Acquisition Holdings, LLC (acquise le 5 octobre 2016) et La Diperie (acquise le 9 décembre 2016). Ces activités représentent respectivement 70%, 5% et 0% de l'actif de la Société (40%, 8% et 0% de l'actif courant; 73%, 5% et 0% de l'actif non courant); elles représentent aussi respectivement 68%, 3% et 0% du passif courant ainsi que 29%, 0% et 0% du passif à long terme; 44%, 6% et 0% des produits de la Société ainsi que 20%, 24% et 0% du résultat net de la Société pour le trimestre clos le 28 février 2017.

La direction de la Société, avec la participation du président et chef de la direction et du chef de la direction financière, a circonscrit l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et des contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société pour en exclure les contrôles, politiques et procédures et les contrôles internes à l'égard de l'information financière relatifs à certaines entités ad hoc sur lesquelles la Société est habilitée à exercer un contrôle de fait et qui, par conséquent, ont été consolidées dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société. Pour le trimestre clos le 28 février 2016, ces entités ad hoc représentent 0% de l'actif courant de la Société, 0% de son actif non courant, 0% de son passif courant, 0% de son passif à long terme, 3% de ses produits et 0% de son résultat net.

(signé) « Stanley Ma »

Stanley Ma
Chef de la direction

(signé) « Eric Lefebvre »

Éric Lefebvre, CPA, CA, MBA
Chef de la direction financière